ILE DE FRANCE FILM commission

îledeFrance

AUDIENS

# OBSERVATOIRE

## de la Production Audiovisuelle et Cinématographique en Île-de-France

10e édition - Avril 2015


Une étude réalisée par :

**Olivier-René Veillon**
Directeur de la Commission du Film d'Île-de-France
et **Philippe Degardin**
Directeur des études d'Audiens

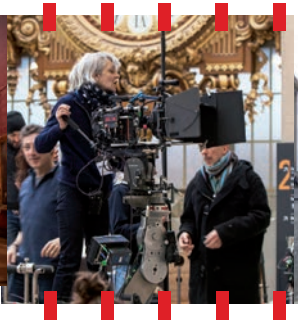

# Le Groupe Audiens

## Notre rôle, notre mission

**Audiens est le partenaire professionnel privilégié des secteurs de la culture, de la communication et des médias. Le groupe accompagne au quotidien les employeurs, les créateurs d'entreprises, les travailleurs indépendants, les salariés permanents et intermittents, les journalistes, les pigistes, les demandeurs d'emploi, les retraités et leur famille.**

## Quels sont nos métiers ?

**La retraite complémentaire**
Avec une expertise sur l'ensemble des régimes de retraite obligatoires, Audiens met son savoir-faire au service des secteurs de la culture où les salariés ont souvent des parcours professionnels spécifiques.

**L'assurance de personnes**
Santé, prévoyance, épargne…, Audiens conçoit des garanties collectives ou individuelles, spécialement étudiées pour ses publics.

**L'accompagnement solidaire et la prévention**
Une politique de proximité à destination de nos publics : aides financières, accompagnement lors de situations de transition ou de rupture, accompagnement médico-social pour les salariés en entreprise et pour les seniors.

**Le médical**
Audiens dispose d'un centre de santé pluridisciplinaire, centre médical, centre dentaire, centre d'optique, centre d'audition et pharmacie. Le centre de santé met également en œuvre des dispositifs de prévention santé, pour une approche globale du patient, à la fois médicale, psychologique et sociale.

**Les services aux professions**
Audiens prend en charge la gestion d'un nombre croissant de prestations spécifiques, déléguées par des organisations professionnelles ou l'État, mettant ainsi son expertise au service des secteurs qu'il protège.

**Les congés payés**
Audiens assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens : recouvrement des cotisations auprès des employeurs et paiement des indemnités de congés payés aux bénéficiaires.

## Une protection sociale adaptée aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel

### Audiens protège tous les intermittents et gère une plateforme pluridisciplinaire, devenant le référent social de confiance.

**La Garantie Santé Intermittents, unique, complète et entièrement dédiée**
Les organisations d'employeurs et les syndicats ont mis en place avec le Groupe Audiens un accord de prévoyance permettant aux artistes et techniciens du spectacle et de l'audiovisuel de bénéficier non seulement de garanties en cas de décès et d'invalidité, mais également :

- de la Garantie Santé Intermittents, une complémentaire santé dédiée aux artistes et techniciens du spectacle,
- du Fonds collectif du spectacle pour la santé, un fonds alimenté par les cotisations d'employeurs qui prend en charge une partie de la cotisation mensuelle de la complémentaire santé.

Les artistes et techniciens profitent ainsi d'une couverture santé complète pour un coût réduit.

**Un dispositif d'accompagnement social et professionnel solidaire**
Le Fonds de professionnalisation et de solidarité assure un accompagnement social à finalité professionnelle des artistes et techniciens fragilisés, relevant des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage ou ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation de l'assurance chômage, dans le but de sécuriser leur parcours professionnel et de favoriser leur retour à l'emploi.

L'État a désigné le Groupe Audiens comme le gestionnaire des actions de soutiens professionnels.

AUDIENS

**Groupe Audiens**
74 rue Jean Bleuzen – 92177 Vanves Cedex
Tél. : 0811 65 50 50* – Fax : 0811 65 60 60*
*prix d'un appel local
Plus d'informations et de conseils sur **www.audiens.org**

## La Commission du Film d'Île-de-France

L'Île-de-France concentre sur son territoire 90 % des industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel français. Un exceptionnel réseau de talents, acteurs, réalisateurs, directeurs de la photographie, directeurs artistiques, décorateurs de réputation mondiale y vivent et y travaillent au cœur d'une des métropoles les plus créatives au monde. Cet ensemble unique de ressources et de compétences est aujourd'hui confronté à une concurrence internationale renforcée par des politiques de soutien local et régional très actives.

Pour conforter la création indépendante et soutenir la présence des emplois qualifiés du secteur, la Région Île-de-France a mis en place un Fonds de soutien aux industries techniques cinématographiques et audiovisuelles qui permet de lutter contre les délocalisations.

Pour accompagner cette démarche, l'Etablissement public de coopération culturelle Commission du film d'Île-de-France a vocation à conduire une démarche offensive en créant les meilleures conditions de valorisation du potentiel de la région et en lui donnant les moyens de renforcer sa présence sur le marché international. Son rôle est de faciliter les tournages dans la région, en offrant aux équipes françaises et étrangères les meilleures conditions d'activité et le meilleur cadre de production, et de faciliter le montage de co-productions entre des producteurs français et étrangers afin de renforcer la place de la région Île-de-France dans le domaine des productions internationales.

La Commission du Film met ainsi en place l'ensemble des outils nécessaires pour renforcer l'attractivité de la Région Île-de-France comme site de tournage et comme espace privilégié pour la production cinématographique et audiovisuelle et notamment un site internet (www.iledefrance-film.com) disponible en six versions linguistiques (français-anglais-espagnol-russe-japonais-chinois).

Par ailleurs, La Commission du Film assure la présence de la Région Île-de-France dans les principales manifestations professionnelles du secteur (Berlin, Filmart à Hong Kong, Locations Trade Show à Los Angeles, Cannes, San Sebastian, MIPCOM…), notamment dans les principaux pays producteurs de programmes cinématographiques et audiovisuels susceptibles de générer de l'activité pour la région. Elle a vocation à identifier les projets en amont pour intéresser leurs promoteurs à venir en assurer la production et le tournage en région Île-de-France.

**Île de France Film Commission**

30, rue Saint Augustin - 75002 PARIS

T : + 33 1 56 88 12 88 - F : + 33 1 56 88 12 19

e-mail : idf-film@idf-film.com

web : www.iledefrance-film.com

# OBSERVATOIRE

## de la Production Audiovisuelle et Cinématographique en Île-de-France

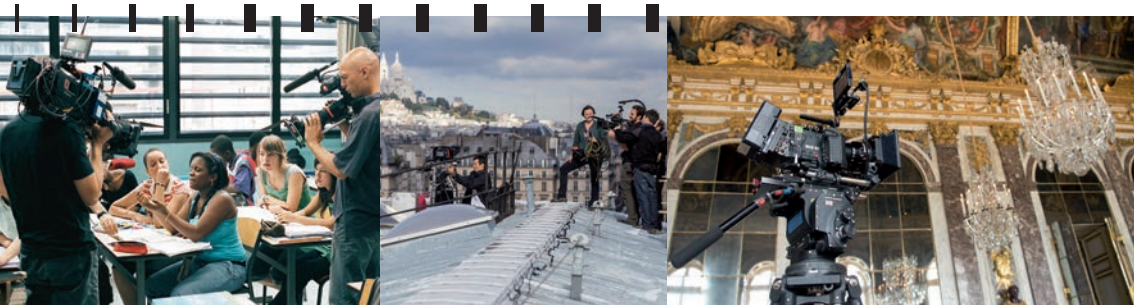

# Préambule

Cette nouvelle étude est la dixième édition de « l'observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Ile-de-France mis en place conjointement par Audiens et par la Commission du Film d'Île-de-France. Celle-ci a été progressivement développée et améliorée en maintenant stables les univers statistiques afin de disposer de données comparables dans la durée.

Son ambition est de mesurer précisément la structure et les évolutions de la production audiovisuelle et cinématographique dans la Région Capitale et plus largement sur l'ensemble du territoire national. Elle est, chaque année affinée et complétée d'indicateurs complémentaires, en fonction des besoins de l'analyse et des évolutions du secteur. Cette année, les évolutions de masses salariales ont été également présentées en euros constants afin de bien dégager les évolutions structurelles.

L'objectif est de connaître la structure des entreprises du secteur, la répartition des emplois, et de bien apprécier les évolutions de ceux-ci. L'enjeu est, notamment, de mesurer l'impact sur l'emploi des politiques de soutien au secteur, qu'elles soient nationales ou régionales, leurs effets se conjuguant étroitement dans la Région Île-de-France qui pèse un poids majeur dans l'activité du pays.

Il s'agit aussi de disposer d'un élément de comparaison par rapport aux politiques concurrentes, nationales et régionales, fort actives dans de nombreuses régions du monde qui ont fait de l'activité un objectif prioritaire, et tout particulièrement en Europe, mais pas seulement, dont l'ambition ne cesse de se renforcer avec des politiques de soutien et des politiques fiscales régulièrement améliorées, notamment en Belgique, en Allemagne, au Royaume-Uni et au Canada dont l'impact est directement sensible dans la captation de la croissance mondiale et jusque dans la production française elle-même.

La Région Île-de-France a confié à la Commission du Film d'Île-de-France, établissement public de coopération culturelle créé à son initiative avec l'Etat, le soin de mettre en place des indicateurs stables afin d'évaluer précisément les évolutions du secteur. Pour remplir cette mission, la Commission s'est rapprochée d'Audiens qui, en raison de sa position privilégiée de gestionnaire des retraites complémentaires des métiers du spectacle, dispose d'une base statistique exceptionnelle, constituée par les entreprises cotisantes et par l'ensemble des déclarations faites à l'organisme pour leurs salariés permanents ou intermittents. C'est la seule base de données qui, en France, et probablement en Europe, permet de saisir l'activité de l'ensemble des professionnels concernés dans leur diversité de métiers et de statut. Cela tient à la place unique qu'occupe le Groupe Audiens auprès des professionnels du secteur.

Audiens est donc l'organisme le mieux placé, à vrai dire le seul en situation de pouvoir le faire, pour mobiliser l'ensemble des données nécessaires et pour mettre en œuvre avec la Commission du film d'Île-de-France cet « Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Île-de-France » dont la vocation est de proposer chaque année des données exhaustives sur l'emploi dans le secteur afin d'en mesurer précisément l'impact social et économique. Cette nouvelle étude marque le dixième anniversaire de l'Observatoire qui dispose maintenant de données complètes sur plus d'une décennie, permettant de cerner précisément les évolutions.

La Commission du film d'Île-de-France, en raison de son activité quotidienne d'accueil des tournages, dispose de son côté de l'ensemble des informations liées au contexte et aux conditions d'exercice de l'activité qui permettent d'analyser et de mettre en perspective les données recueillies. Elle rencontre et interroge régulièrement les entreprises du secteur, organise pour elles des stands ombrelles pour aller à la conquête de l'activité internationale et recueille les informations utiles sur l'impact des productions internationales dont elle prépare les tournages en Île-de-France. Pour décider de l'opportunité d'un tournage, celles-ci s'adressent en amont à la Commission dont une des missions principales est de faire valoir les atouts spécifiques de la Région pour que celle-ci soit effectivement choisie comme site de tournage ou de production. Cela dans un contexte de très forte concurrence internationale. La Commission du film d'Île-de-France est donc bien placée pour analyser l'ensemble des facteurs économiques, politiques, réglementaires et fiscaux qui orientent l'activité.

Les données recueillies et analysées dans le présent document portent sur les années 2001 à 2013 pour l'ensemble et sur l'année 2014 pour les données concernant les entreprises, les données individuelles ne pouvant être complètes qu'avec une année de décalage, compte tenu du délai de déclaration des entreprises. Par ailleurs les données concernant les années qui ont précédé la mise en place de l'observatoire ont été reconstituées, afin de disposer d'un ensemble cohérent propice à la mise en perspective sur plus d'une décennie.

# Méthodologie

Comme pour les éditions précédentes de l'étude, et afin que celles-ci soient effectivement comparables, la démarche se fonde sur la constitution d'un univers cohérent et maintenu constant malgré les évolutions des codes NAF. L'objet strictement délimité de la recherche est circonscrit dans les contours de l'activité de production cinématographique et audiovisuelle et de l'ensemble des services qui lui sont directement et spécifiquement liés.

Dans une démarche itérative entre le service des études d'Audiens et la Commission du film d'Île-de-France, l'univers a été constitué, après analyse et vérification des éléments définissant les codes NAF, afin d'intégrer toutes les entreprises contribuant principalement à l'activité de production audiovisuelle et cinématographique objet de cette étude.

Ont été exclues les activités de diffusion audiovisuelle, de distribution et d'exploitation cinématographique, importantes en termes d'emploi, avec les plus grandes entreprises du secteur, mais qui ne participent pas directement à l'activité de production audiovisuelle et cinématographique, même si elles se situent dans son prolongement en exploitant ses contenus et qu'elles contribuent à son orientation.

Ont été intégrées toutes les activités de production proprement dites et, notamment, la production de films pour la télévision, pour les entreprises dont c'est l'objet principal, la production de longs et courts métrages cinématographique, la production de films publicitaires et institutionnels et l'ensemble des prestations techniques spécifiquement dédiées au cinéma et à la télévision. Les activités assurées par les personnels permanents des entreprises de diffusion, même quand ceux-ci peuvent concerner la production, sont donc, logiquement, exclues du champ de l'étude.

Toutes les activités de service directement ou indirectement liées au secteur (restauration, construction de décors, aménagement de plateaux, préparation de tournages extérieurs, services exceptionnels, etc…) dont les entreprises ne sont pas cotisantes au Groupe Audiens, car elles relèvent d'autres métiers que ceux du spectacle, ne font donc pas partie du champ de l'étude. L'impact économique global de l'activité, son incidence sur l'emploi, sont donc sensiblement supérieur à celui mesuré ici. De nombreuses activités de service se situent en effet à la périphérie de l'activité de production. Les productions étrangères, en particulier, sollicitent de nombreux services, notamment dans les transports, le gardiennage et l'hôtellerie, qui ne sont pas ici pris en compte. Ceux-ci sont liés à l'importance des équipes et à leurs habitudes de travail ; ils représentent souvent une part importante des budgets.

Hors du champ de l'étude également l'impact très important de la production de films étrangers sur l'activité touristique nationale et en particulier francilienne. Depuis le « Da Vinci Code » et son million de visiteurs supplémentaire au Louvre, et l'impact de « Marie-Antoinette » sur les visiteurs japonais à Versailles, les exemples sont pourtant très nombreux, et parfois inattendus, de l'influence du tournage d'un film sur la fréquentation de certains publics. Le phénomène n'a cessé de s'amplifier avec la progression constante des tournages étrangers, mais son analyse relèverait d'une étude spécifique qui analyse précisément les éléments constitutifs des flux de visiteurs étrangers.

Une fois constitué l'univers des entreprises cotisantes au Groupe Audiens dans le secteur d'activité ainsi circonscrit, les données accessibles sont, jusqu'en 2014, celles des entreprises elles-mêmes, considérées globalement, et, jusqu'en 2013, celles des salariés déclarés aux régimes complémentaires gérés par le Groupe Audiens (Arrco et/ou Agirc), qu'ils soient permanents ou intermittents, et la masse salariale correspondante.

Les chiffres fournis ici pour l'année 2013 ne sont donc pas une estimation, mais les données complètes permettant de disposer d'une photographie hautement définie de l'activité du secteur en termes d'emploi et de masse salariale, donc d'impact économique. Ils permettent de prendre la mesure du poids social et économique du secteur et de vérifier notamment qu'il s'agit bien d'un des tout premiers secteurs d'activité économique en Île-de-France.

Il convient de préciser que les données d'identification des entreprises (code NAF et localisation géographique) sont celles connues au moment de la mise à jour des indicateurs, le 16 mars 2015, date d'arrêt du recueil des données. L'historique de ces données n'est pas exploité. C'est donc la dernière situation de l'entreprise qui prévaut pour l'ensemble des exercices. Les changements de code NAF et les changements d'adresse du siège des entreprises, ainsi que les changements de sièges sociaux peuvent donc conduire au reclassement de l'entreprise pour l'ensemble de la séquence statistique.

## Les entreprises de la production audiovisuelle et cinématographique

L'univers ici étudié est constitué par les entreprises qui ont versé, au titre de l'année considérée, des cotisations pour la retraite complémentaire. Le fait qu'une entreprise s'acquitte de ses cotisations auprès d'une institution de retraite complémentaire, indique que cette entreprise a employé au moins une personne au cours de cette année. On considère ici que ces entreprises forment le périmètre des entreprises en activité.

Le code NAF attribué par l'INSEE au siège social de ces entreprises permet de distinguer leur activité, et l'adresse du siège social permet de distinguer le secteur géographique.

### Entreprises cotisantes auprès d'Audiens en retraite Arrco et/ou Agirc

| Île de France | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Production de films et de programmes pour la télévision | 917 | 970 | 1 086 | 1 163 | 1 259 | 1 376 | 1 497 | 1 577 | 1 676 | 1 739 | 1 800 | 1 755 |
| Production de films institutionnels et publicitaires | 851 | 909 | 932 | 991 | 1 051 | 1 091 | 1 122 | 1 143 | 1 155 | 1 173 | 1 167 | 1 138 |
| Production de films pour le cinéma | 1 148 | 1 196 | 1 280 | 1 324 | 1 371 | 1 405 | 1 441 | 1 483 | 1 528 | 1 574 | 1 571 | 1 530 |
| Post-production de films cinématographiques, de video et de programmes de télévision | 485 | 486 | 513 | 519 | 550 | 561 | 567 | 556 | 553 | 560 | 548 | 526 |
| Total | 3 401 | 3 561 | 3 811 | 3 997 | 4 231 | 4 433 | 4 627 | 4 759 | 4 912 | 5 046 | 5 086 | 4 949 |

Après une stabilisation du nombre d'entreprises en Île-de-France, à un niveau très élevé, supérieur à 5 000 en 2012 et 2013, l'année 2014 est marquée par une réelle consolidation du secteur qui retrouve le niveau de 2011 juste en-deçà , 4 949, des 5 000 entreprises. Cette baisse met fin à douze années de croissance constante du nombre d'entreprises, quel que soit le niveau de croissance de l'activité, et même en 2009 seule année de recul de l'activité pendant la période. Cela n'enlève rien à la caractéristique majeure du secteur en Île-de-France, à savoir son extrême morcellement, en particulier pour la production de films pour le cinéma qui affiche toujours plus de 1 500 entreprises (auxquelles il faut ajouter les 444 des autres régions) pour les 258 films français produits en 2014. La situation française est donc tout à fait spécifique, sans équivalent identifié dans le reste du monde, qui compte huit fois plus de producteurs que de films produits. Le cinéma étant un art et une industrie, sa créativité comme art n'a que peu de rapports avec sa productivité comme industrie ! Si d'aventure des critères industriels devaient s'appliquer au secteur celui-ci apparaîtrait comme très faiblement productif !

Cette analyse vaut également pour la production audiovisuelle et cinématographique, mais pas pour la production de films institutionnels et publicitaires dont la consolidation se vérifie sur deux années consécutives, et dont le nombre d'entreprises reste très important au regard du volume d'activité. Encore moins pour le secteur de la post production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision qui est à la fois le secteur le moins rentable et le moins soutenu, qui pour ces raisons mêmes est en consolidation douloureuse depuis cinq ans et qui ne compte aujourd'hui guère plus d'entreprises qu'en 2006 (519 contre 526).

| Autres régions | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Production de films et de programmes pour la télévision | 312 | 341 | 379 | 420 | 446 | 473 | 523 | 541 | 563 | 574 | 570 | 584 |
| Production de films institutionnels et publicitaires | 669 | 673 | 700 | 710 | 781 | 790 | 825 | 873 | 881 | 860 | 840 | 799 |
| Production de films pour le cinéma | 271 | 266 | 290 | 326 | 350 | 374 | 394 | 414 | 449 | 461 | 464 | 444 |
| Post-production de films cinématographiques, de video et de programmes de télévision | 133 | 147 | 161 | 160 | 180 | 173 | 163 | 163 | 169 | 162 | 169 | 157 |
| Total | 1 385 | 1 427 | 1 530 | 1 616 | 1 757 | 1 810 | 1 905 | 1 991 | 2 062 | 2 057 | 2 043 | 1 984 |

Le même phénomène de consolidation est à l'oeuvre dans les autres régions mais de manière beaucoup plus marquée. Pour les sociétés de production cinématographique, leur nombre (444) est inférieur en 2014 à celui de 2011 (449). Même phénomène pour la production de films publicitaires et institutionnels où cette fois 2014 (799) se rapproche de 2008 (790). Un seul secteur échappe à cette évolution, la production de films et de programmes pour la télévision où le nombre d'entreprises continue d'augmenter. A l'inverse, l'activité industrielle en régions connaît une crise plus marquée qu'en Île-de-France et la consolidation s'accélère. Il y a aujourd'hui moins d'entreprises du secteur en 2014 (157) qu'il n'y en avait en…2005 (161).

### Une croissance en France liée à la croissance du marché international

Ce qui apparaissait comme l'information majeure de la dernière étude, à savoir l'arrêt de la croissance indéfinie du nombre d'entreprises, se vérifie encore plus nettement cette année. Entre 2001 et 2013 le nombre d'entreprises exerçant une activité dans les secteurs considérés avait augmenté de 60%. Nous sommes arrivés au terme de ce phénomène et l'on peut s'attendre à ce que le mouvement de consolidation se poursuive dans la mesure où une certaine prise de conscience s'est fait jour en termes de politiques publiques, même si elle ne s'est pas traduite par des mesures structurelles significatives. Au-delà de l'évolution, encore peu marquée, des modalités d'intervention

du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, suite à la publication du rapport Bonnel, qui avait souligné la nécessité de mettre fin au morcellement de la production française, c'est la baisse des investissements français qui devrait accélérer le phénomène. Déjà marquée en 2012, celle-ci s'accentue en 2013 et surtout 2014 où la baisse est supérieure à 20 %, avec pour conséquence de dissocier encore plus franchement les deux types de sociétés de production existant en France : celles qui dépendent d'un financement strictement national, dont les difficultés sont allées croissantes ces trois dernières années et celles qui ont réussi à prendre une dimension internationale et qui ont su bénéficier de la croissance mondiale très forte du secteur. La croissance en France, comme on le verra ci-dessous, étant entièrement liée à la croissance du marché international, celle-ci ne bénéficie qu'à un petit nombre d'entreprises, entraînant logiquement la consolidation de celles dont la stratégie ne permet de bénéficier d'aucun facteur de croissance.

L'information majeure est donc bien, pour la première fois de manière homogène et significative, la baisse de 2,7 % du nombre d'entreprises, alors même, comme on le verra ci-dessous, que la masse salariale continue d'augmenter. Le nombre d'entreprises en activité en 2014 diminue aussi bien en Île-de-France que dans les autres régions et tout indique, en particulier la typologie des entreprises créatrices d'emplois, peu nombreuses et au profil international très marqué, que le phénomène va se poursuivre, voire s'amplifier.

- En Ile-de-France, cela concerne tous les secteurs, et particulièrement la post-production avec une baisse de 4%.
- La baisse du nombre d'entreprises est plus importante dans les autres régions, hormis pour la production audiovisuelle qui connait au contraire une croissance de 2,5% de son nombre d'entreprises.

De 2002 à 2011, le nombre d'entreprises dans ces secteurs a connu une forte augmentation (+51% en 10 ans). Depuis 2006, cette croissance avait tendance à se ralentir et a abouti à une stabilisation en 2013 (+0,4%) pour finalement connaitre une baisse en 2014.

Un grand nombre d'entreprises et surtout les plus petites, ont une activité discontinue. 800 entreprises, soit 6 % du portefeuille des 12 900 entreprises ayant eu au moins une période d'activité entre 2005 et 2014, ont connu sur cette période au moins deux années d'activité entrecoupées d'une période d'inactivité. Pour la première fois en 2014, le nombre d'entreprises qui entrent dans le secteur (sans activité en 2013 et avec une activité en 2014) est inférieur au nombre de sorties (entreprises avec une activité en 2013 mais pas en 2014).

Cette baisse du nombre d'entreprises qui entrent dans le champ s'explique en partie par le fait que le nombre de créations d'entreprises dans le secteur diminue depuis 2008 et de manière importante depuis 2012. On dénombre 835 créations en 2008 et 489 en 2013. En revanche, le nombre de cessations est relativement stable depuis 2008 avec près de 350 entreprises concernées par an.

**Une baisse des « entreprises intermittentes »**

Les productions audiovisuelle et cinématographique sont les seules à connaître le phénomène d'« entreprises intermittentes », c'est-à-dire d'entreprises qui, au lieu de connaître une croissance régulière, ont un développement erratique et sont donc dans l'impossibilité de se structurer dans la durée. Cela les empêche notamment d'aller sur le marché international, qui suppose de s'inscrire

dans une dérivée repérable et analysable par le marché avec un catalogue de programmes déjà produits et un line-up de projets. Ce phénomène est encouragé par le système de financement de la production française, entièrement fondé sur les oeuvres et peu impliqué dans le devenir des entreprises.

Dans ce contexte la division par deux du nombre de créations d'entreprises en cinq ans n'est pas forcément un mauvais signal. Elle indique la diminution du nombre d'entreprises liées à un seul programme et une meilleure structuration du secteur.

**Evolution des entrées et sorties dans le champ**

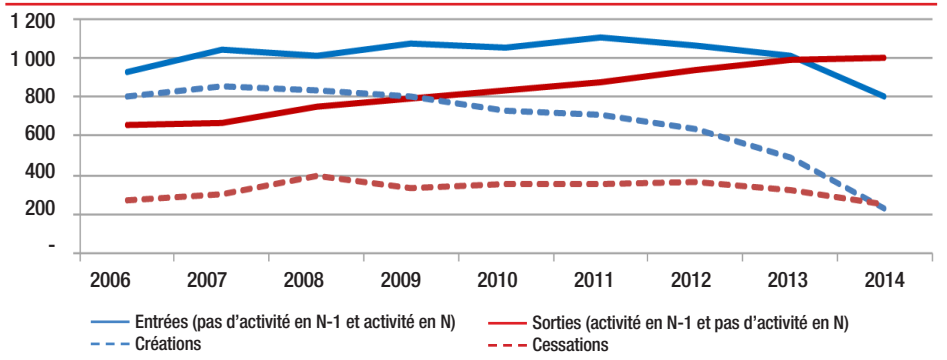


Comment évoluent les entreprises du secteur dans la longue durée ? Sur toute la période concernée par l'étude la tendance à l'augmentation du nombre des entreprises, après avoir progressé à un rythme soutenu jusqu'en 2007, a connu ensuite un ralentissement continu jusqu'en 2013 avant qu'en 2014 la baisse soit finalement constatée. Là aussi, cette baisse n'est pas une mauvaise nouvelle, dans la mesure où elle n'est pas corrélée avec une baisse de l'activité qui, elle continue de progresser, mais qu'elle traduit une tendance bienvenue à la réduction du nombre d' « entreprises intermittentes ».

**Taux d'évolution annuelle du nombre d'entreprises en activité**

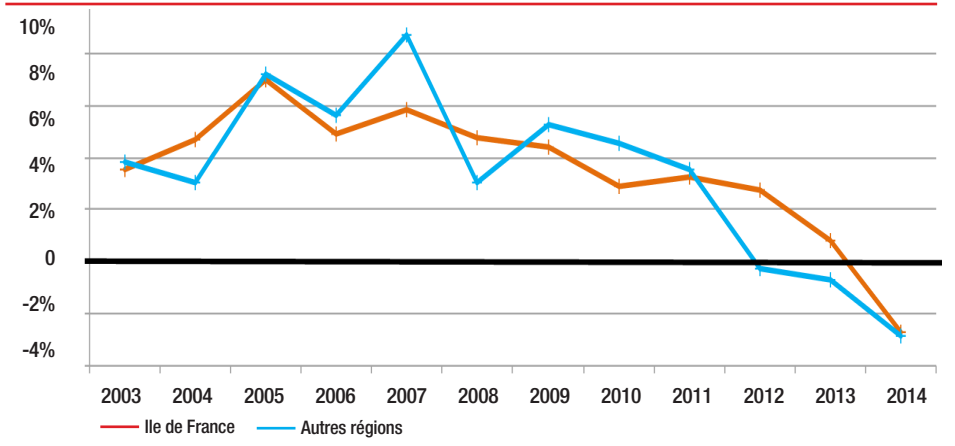

En 2014, le nombre d'entreprises a baissé de 4 % dans la post-production et d'environ 2,5 % dans les trois autres secteurs. La consolidation cache sans doute d'autres phénomènes qui sont liées à la réorganisation du secteur avec le développement de groupes plus concentrés, notamment dans le secteur audiovisuel, faisant clairement le lien entre la taille et l'accès au marché international. C'est le cas en particulier des deux leaders de la production de fiction, les groupes Lagardère et Newen qui l'un après l'autre affichaient leurs ambitions dans le domaine des séries en langue anglaise avec respectivement « Les Borgia » pour le premier et « Versailles » pour le second, paris risqués, mais condition pour franchir un seuil, accéder au marché international et continuer l'agrégation de nouveaux talents en intégrant des entreprises porteuses de projets spécifiques mais trop petites pour les développer à l'international.

Dans le domaine de la post-production il s'agit bien d'une restructuration profonde du secteur, initiée avec la mutation numérique, dont les coûts ont laminé les marges sur un secteur très concurrentiel et déjà peu rentable. Celle-ci est loin d'être achevée en raison des conséquences de la concurrence fiscale, et notamment du Tax Shelter Belge, qui, en moins de dix ans, a injecté deux milliards d'euros dans la production principalement française. Si de nombreux producteurs ont tiré profit de cet apport, c'est au détriment des industries techniques qu'il s'est opéré avec le transfert d'activité en Belgique. Le paradoxe est que c'est la production française qui a rendu possible la fragilisation du secteur industriel de la post-production et qu'à ce jour aucun correctif significatif n'a été introduit dans le système de financement pour réduire les effets pervers et profondément déstabilisateurs de cet afflux de liquidités auquel le cinéma français n'a pas su résister et qui a accompagné, voire conforté, la baisse des investissements français constatée depuis trois ans.

**Nombre d'entreprises d'Ile de France en activité par secteur, de 2002 à 2014**

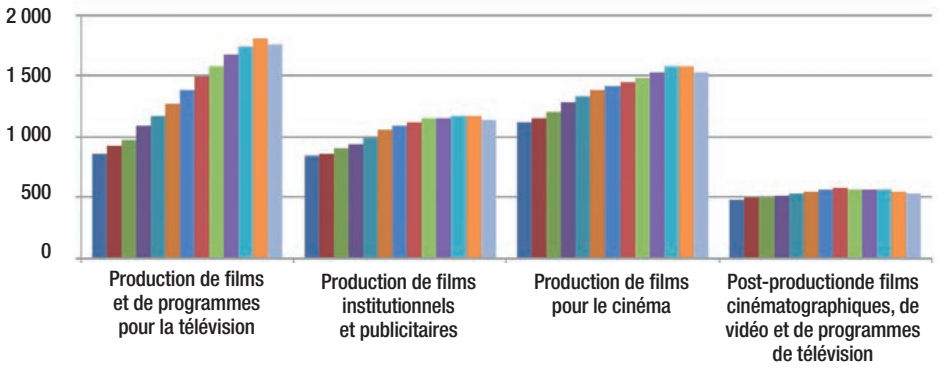
2 000
1 500
1 000
500
0
Production de films et de programmes pour la télévision
Production de films institutionnels et publicitaires
Production de films pour le cinéma
Post-productionde films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision

Le déséquilibre structurel interne au secteur a tendance à se renforcer avec deux mondes dans la production qui se ressemblent de moins en moins. D'une part, celui des entreprises dont l'activité est régulière, en croissance et s'inscrit, notamment dans la production audiovisuelle, dans une véritable logique industrielle. D'autre part, les « entreprises intermittentes » ou celles qui par leur taille insuffisante ne peuvent capitaliser leur expérience de production dans une logique internationale, la

constitution de catalogues, la mise en place de line up permettant d'accéder aux préfinancements et aux co-productions.

Par exemple, en 2014 pour l'Île-de-France, en considérant le volume d'activité comme équivalent à la masse salariale déclarée par les entreprises :

- dans la production audiovisuelle, les 20 plus grosses entreprises cumulent près du quart de l'activité,
- elles représentent 30 % de l'activité dans la production de films institutionnels et publicitaires, le tiers de l'activité dans la production cinématographique et plus de la moitié de l'activité dans la post-production.

**Répartition de la masse salariale 2014 en fonction de la taille des entreprises d'Ile-de-France (des plus grosses aux plus petites)**

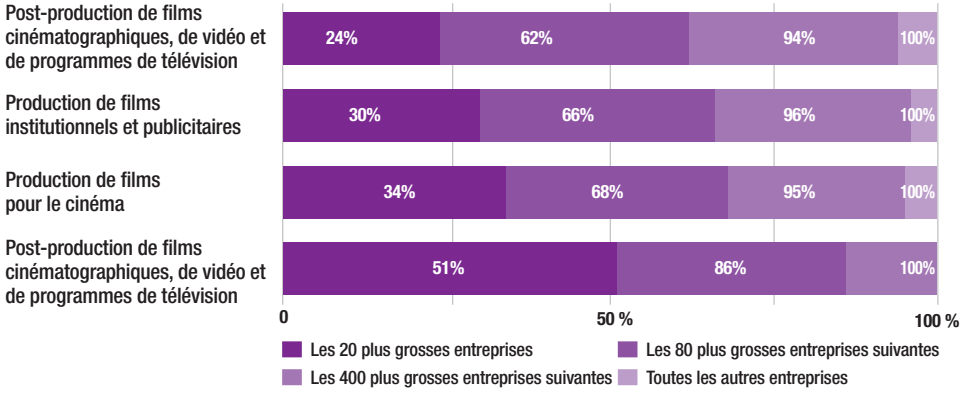


Que l'on analyse le phénomène par la répartition de la masse salariale, comme dans le graphique ci-dessus, ou par celle des effectifs, comme dans le tableau page suivante, le résultat est le même : les deux mondes de la production audiovisuelle et cinématographique sont très nettement distincts. Ils relèvent des mêmes modes de financement et de régulation mais ils n'ont, sur le plan économique, que peu en commun. Une entreprise sans salarié permanent, ce qui est le cas pour 49 % de la production cinématographique et 45 % de la production de programmes de télévision ne peut avoir les mêmes préoccupations que le très petit nombre d'entreprises de plus de 11 salariés !

**Répartition des entreprises en activité en 2013 en Ile-de-France par nombre de permanents déclarés :**

| Nombre de permanents déclarés en 2013 | Production de films et de programmes pour la télévision | Production de films institutionnels et publicitaires | Production de films pour le cinéma | Post-production de films cinémato-graphiques, de vidéo et de programmes de télévision | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| 0 | 45 % | 47 % | 49 % | 29 % | 45 % |
| 1 | 18 % | 19 % | 19 % | 18 % | 19 % |
| 2 | 8 % | 8 % | 10 % | 9 % | 9 % |
| 3 | 6 % | 7 % | 6 % | 5 % | 6 % |
| 4 | 4 % | 4 % | 4 % | 4 % | 4 % |
| 5 | 4 % | 2 % | 3 % | 4 % | 3 % |
| 6-10 | 7 % | 7 % | 5 % | 11 % | 7 % |
| 11-50 | 8 % | 6 % | 4 % | 16 % | 7 % |
| 51 et plus | 1 % | 0,4 % | 0,3 % | 5 % | 1 % |

La situation des entreprises en procédure de liquidation judiciaire est une autre manière d'appréhender l'évolution de la structure des entreprises. Depuis 2006, la tendance est à l'augmentation pour les entreprises subissant une procédure de liquidation Judiciaire. Mais 2014 marque une rupture très nette dans tous les secteurs, signifiant que la consolidation est aussi à prendre dans son sens littéral.

| | Nombre d'entreprises en liquidation judiciaire | | | | Taux d'évolution des entreprises en liquidation judiciaire | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 5911A | 5911B | 5911C | 5912Z | 5911A | 5911B | 5911C | 5912Z |
| **2005** | 19 | 36 | 30 | 10 | | | | |
| **2006** | 17 | 39 | 21 | 13 | -10,5% | 8,3% | -30,0% | 30,0% |
| **2007** | 18 | 34 | 26 | 14 | 5,9% | -12,8% | 23,8% | 7,7% |
| **2008** | 24 | 33 | 30 | 12 | 33,3% | -2,9% | 15,4% | -14,3% |
| **2009** | 30 | 41 | 29 | 23 | 25,0% | 24,2% | -3,3% | 91,7% |
| **2010** | 38 | 36 | 30 | 15 | 26,7% | -12,2% | 3,4% | -34,8% |
| **2011** | 43 | 29 | 26 | 10 | 13,2% | -19,4% | -13,3% | -33,3% |
| **2012** | 37 | 44 | 43 | 23 | -14,0% | 51,7% | 65,4% | 130,0% |
| **2013** | 47 | 42 | 41 | 21 | 27,0% | -4,5% | -4,7% | -8,7% |
| **2014** | **36** | **34** | **35** | **12** | **-23,4%** | **-19,0%** | **-14,6%** | **-42,9%** |

## Les effectifs de la production audiovisuelle et cinématographie

L'exploitation des déclarations nominatives annuelles nous permet de connaître les effectifs déclarés par entreprise et la masse salariale associée à ces effectifs. Les données effectifs représentent le nombre de personnes déclarées par secteur et statut (permanent / intermittent). Une personne déclarée par plusieurs entreprises d'un même secteur et dans le même statut est comptabilisée une seule fois.

### Les effectifs

| Ile de France | | | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5911A | Production de films et de programmes pour la TV | Pers. | 3 929 | 4 420 | 4 768 | 5 010 | 5 963 | 5 854 | 5 823 | 5 703 | 6 211 | 6 523 | 7 010 |
| | | Inter. | 46 278 | 49 506 | 52 975 | 54 963 | 60 478 | 60 008 | 59 318 | 56 842 | 66 581 | 59 362 | 61 656 |
| 5911B | Production de films institutionnels et publicitaires | Pers. | 2 838 | 3 060 | 3 138 | 3 026 | 3 221 | 3 493 | 2 935 | 2 967 | 2 921 | 2 977 | 3 187 |
| | | Inter. | 19 745 | 19 860 | 21 548 | 20 050 | 21 635 | 22 755 | 20 306 | 21 599 | 20 730 | 21 244 | 21 723 |
| 5911C | Production de films pour le cinéma | Pers. | 2 683 | 2 926 | 3 116 | 3 202 | 3 255 | 3 620 | 3 479 | 3 444 | 3 586 | 3 637 | 3 775 |
| | | Inter. | 40 711 | 42 613 | 46 732 | 48 348 | 54 164 | 55 654 | 52 281 | 55 911 | 57 857 | 56 022 | 58 894 |
| 5912Z | Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV | Pers. | 4 888 | 4 904 | 5 009 | 5 426 | 5 716 | 5 875 | 5 762 | 5 983 | 6 203 | 5 837 | 5 699 |
| | | Inter. | 14 946 | 14 481 | 14 761 | 15 454 | 15 996 | 16 248 | 15 856 | 15 888 | 16 447 | 16 247 | 15 512 |
| Total Ile de France | | Pers. | 14 178 | 15 123 | 15 858 | 16 447 | 17 954 | 18 650 | 17 848 | 17 952 | 18 729 | 18 772 | 19 459 |
| | | Inter. | 89 459 | 92 433 | 99 661 | 101 356 | 111 208 | 112 131 | 108 128 | 109 449 | 119 190 | 112 050 | 115 433 |

| Autres régions | | | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5911A | Production de films et de programmes pour la TV | Pers. | 594 | 703 | 839 | 914 | 1 027 | 1 132 | 1 129 | 1 086 | 1 204 | 1 167 | 1 212 |
| | | Inter. | 3 657 | 3 593 | 4 028 | 4 863 | 4 675 | 4 980 | 4 999 | 5 278 | 5 482 | 6 753 | 6 542 |
| 5911B | Production de films institutionnels et publicitaires | Pers. | 1 076 | 1 122 | 1 260 | 1 331 | 1 470 | 1 604 | 1 661 | 1 811 | 1 816 | 1 827 | 2 133 |
| | | Inter. | 5 965 | 5 900 | 5 640 | 5 584 | 6 735 | 6 871 | 5 705 | 6 090 | 5 927 | 5 785 | 5 869 |
| 5911C | Production de films pour le cinéma | Pers. | 438 | 481 | 489 | 582 | 619 | 712 | 763 | 787 | 818 | 867 | 863 |
| | | Inter. | 3 289 | 2 695 | 3 664 | 7 323 | 4 211 | 4 864 | 4 577 | 5 815 | 5 772 | 6 418 | 6 603 |
| 5912Z | Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV | Pers. | 331 | 317 | 357 | 437 | 531 | 608 | 746 | 794 | 734 | 699 | 587 |
| | | Inter. | 2 143 | 2 251 | 2 270 | 2 442 | 2 382 | 2 712 | 2 711 | 2 905 | 3 063 | 3 379 | 3 635 |
| Total autres régions | | Pers. | 2 427 | 2 600 | 2 922 | 3 244 | 3 626 | 4 030 | 4 267 | 4 457 | 4 548 | 4 540 | 4 760 |
| | | Inter. | 12 975 | 12 410 | 13 260 | 17 560 | 15 187 | 16 434 | 15 249 | 16 984 | 17 056 | 18 771 | 19 085 |

L'année 2013 est marquée en Île-de-France par une nette croissance des emplois permanents, de 3,7 % avec 19 459 emplois. Depuis douze ans, la croissance a été continue, avec un seul repli en 2009. Après une baisse sensible de l'emploi intermittent l'année dernière celui-ci repart à la hausse avec une croissance de +3 % et plus de 115 000 emplois, sans atteindre cependant le niveau de 2011 (119 190). Depuis 2007, la tendance pour les emplois intermittents est à la stabilisation au niveau élevé déjà atteint, avec cependant des effets de cycle de production, que ne connaissent pas les emplois permanents. Dans les autres régions, l'emploi permanent comme l'emploi intermittent restent en croissance mais à un niveau très faible de l'ordre de 1%.

Le secteur de la post-production ne participe cependant pas de l'évolution constatée, avec une seconde année de recul tant des emplois permanents que des emplois intermittents, en Île-de-France comme dans les autres régions pour les emplois permanents. C'est dans le secteur de la production de films pour la télévision que les effectifs permanents progressent le plus nettement avec près de 500 nouveaux emplois en Île-de-France et un peu moins de cinquante dans les autres régions, soulignant la concentration géographique de l'évolution en cours.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement à l'évolution des emplois permanents en Île-de-France, on s'aperçoit que ceux-ci ne cessent de croître depuis dix ans et que l'évolution de la masse salariale est corrélée. Entre 2004 et 2013 le nombre de personnes ayant occupé un emploi permanent en Île-de-France a augmenté de 29 % quand la masse salariale augmentait, en euros constants, de 31 %. En 2013 et l'emploi et la masse salariale continuent d'augmenter.

Cette croissance de la masse salariale est cependant beaucoup plus marquée dans la production audiovisuelle (+4 %) que dans les autres secteurs (+ 1%). Moins exposée à la concurrence internationale le secteur audiovisuel maintient une augmentation des salaires peu en phase avec la croissance du secteur et qui est susceptible d'accroitre les déséquilibres déjà constatés.

**Evolution de l'emploi des permanents - Entreprises situées en Ile-de-France**

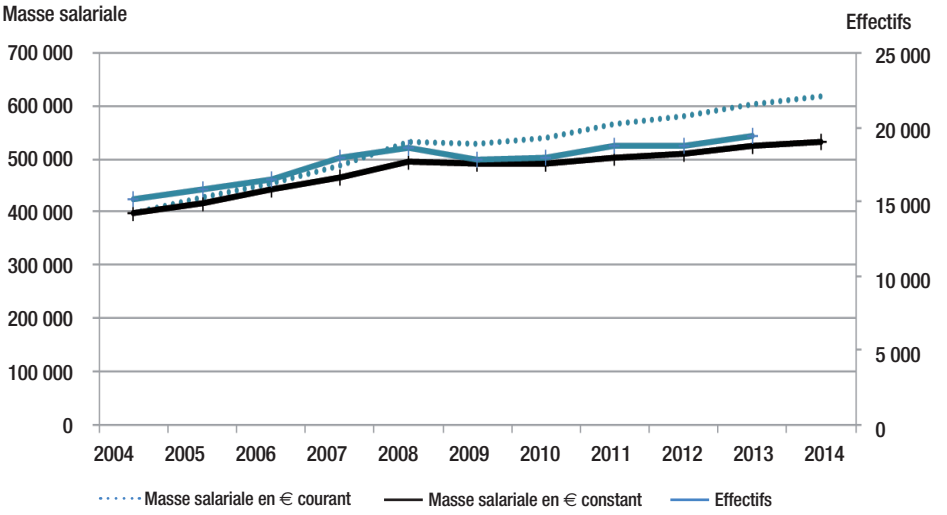


Pour ce qui concerne l'emploi des intermittents, l'activité est moins régulière mais la tendance est aussi à la croissance. En 10 ans (entre 2004 et 2013), le nombre de personnes ayant occupé un emploi intermittent dans ces secteurs a augmenté de 25 % et la masse salariale en € constant de 12 %. Cependant, on observe une certaine stabilité de l'emploi de ces intermittents depuis 2007 avec 110 000 personnes et une masse salariale en euro constant 2004 s'élevant à près de 800 000 euros.

En 2013 et 2014, la masse salariale en euro constant relative aux emplois intermittents reste stable sur l'ensemble du champ. En distinguant les différents secteurs, entre 2012 et 2013, elle progresse de 3% dans la production de films institutionnels et publicitaires, est stable dans la production audiovisuelle et baisse de 2 % dans la production cinématographique et de 3 % dans la post-production.

Après la baisse de l'emploi intermittent constaté en 2012, avec 112 050 emplois contre 119 190 en 2011, celui-ci reprend sa progression avec 115 433 emplois en Île-de-France, donc sans retrouver le niveau de 2011. Il s'agit d'un effet de cycle et d'une correction, la tendance à relever étant à la stabilisation à un niveau très élevé de l'intermittence. La progression est également réelle, mais peu marquée dans les autres régions.

Contrairement aux emplois permanents les emplois intermittents sont fortement contraints en matière de rémunération. Ils assurent l'ajustement du secteur, en particulier dans celui de la post-production qui, avec une baisse de 2 % des rémunérations dans un contexte de concentration des entreprises, voit, pour la deuxième année consécutive et contrairement aux autres secteurs, ses effectifs baisser et retrouver le même niveau qu'en 2006.

**Evolution de l'emploi des intermittents - Entreprises situées en Ile-de-France**

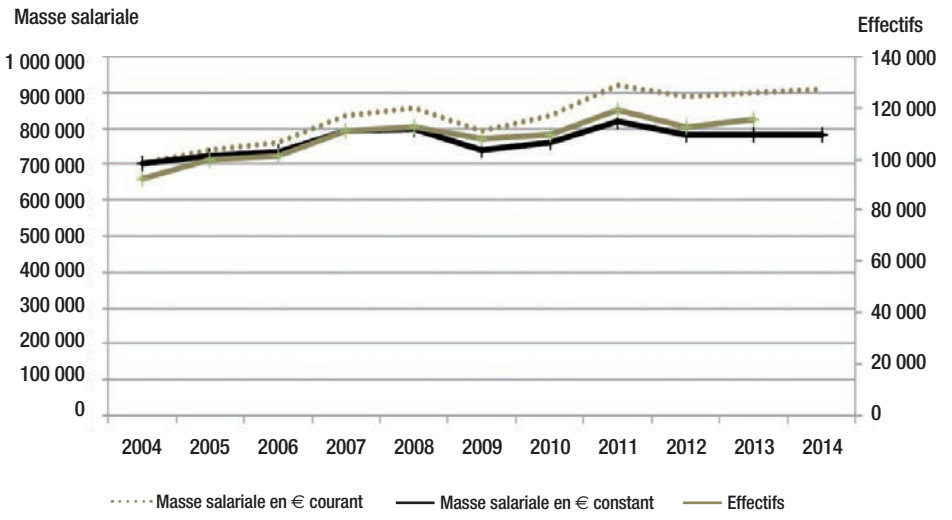


L'origine de cette croissance maintenue de l'activité, à un niveau significatif dont sont loin la plupart des autres secteurs d'activité économique avec 3,7 % pour les permanents et 3 % pour les intermittents, n'est certes pas homogène puisque le secteur de la post-production y échappe en subissant directement les effets de la concurrence fiscale européenne et de taux de marges extrêmement bas. Il n'est pas non plus homogène géographiquement puisque c'est la région Île-de-France qui en profite le plus en concentrant l'essentiel des nouveaux emplois intermittents. Elle

n'est évidemment pas liée aux investissements dans la production française qui poursuit sa baisse engagée en 2012, en 2013 pour atteindre -20 % en 2014.

Dans ce mouvement de repli des investissements du cinéma français que ne compense pas complètement les investissements mieux orientés de l'audiovisuel, on pourrait s'attendre à une baisse de l'activité et à une chute de l'emploi. Ce n'est pas le cas, pour une raison essentielle dont nous avons déjà souligné l'incidence dans des études précédentes : l'apport de l'activité importée, c'est-à-dire des productions internationales réalisées sur notre territoire. Elles sont en croissance continue depuis 2004 et cette croissance a fortement soutenu celle de l'activité.

**L'attractivité de la région Île-de-France**

Depuis 2009, le crédit d'impôt international a apporté un relais à celle-ci, confirmant par un meilleur environnement fiscal la forte attractivité des décors d'Ile-de-France, notamment de ceux comme Versailles et Le Louvre dont la notoriété universelle et la fréquentation internationale constituent autant de références iconiques pour le cinéma mondial à laquelle participe l'ensemble du paysage urbain parisien, le plus homogène et le plus immédiatement reconnaissable à l'écran avec celui de New-York. Dans le même temps un grand chantier d'ouverture des sites de tournage français a été accompli et ce sont plus de 2 200 décors qui sont aujourd'hui accessibles aux tournages sur la base de données de la Commission du film d'Île-de-France. L'image de la destination a profondément changé depuis dix ans. Depuis l'époque, qui paraît lointaine aujourd'hui où « Un long dimanche de fiançailles » de Jean-Pierre Jeunet, plus gros budget de l'année 2005, se voyait refuser l'agrément, en raison d'un financement américain, après les actions de syndicats de producteurs visant à exclure les investissements étrangers de crainte qu'ils ne bouleversent l'économie autarcique et protégée du cinéma français, la mise en place du crédit d'impôt international et l'action des commissions du film sur tout le territoire, la mobilisation des ressources patrimoniales et l'attitude volontariste des pouvoirs publics locaux, en particulier de la Région Île-de-France et de la Ville de Paris, tout cela a fait de la destination France une destination accueillante et recherchée pour le cinéma mondial. D'autant que, dans le même temps, la croissance de la production mondiale s'est avérée particulièrement forte, pas seulement en raison de la bonne santé des majors hollywoodiennes mais aussi de l'apparition de nouvelles industries audiovisuelles et cinématographique un peu partout dans le monde, en particulier en Asie, affichant toutes l'ambition d'accéder à des décors universels.

La Région Île-de-France étant particulièrement bien placée en la matière avec ses quatre sites classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco (Les châteaux de Versailles et de Fontainebleau, les quais de la Seine et la ville de Provins), elle est régulièrement le premier territoire choisi par une nouvelle industrie à la recherche de décors exotiques et universels. C'est justement le cas en 2013 avec le tournage de la première série indonésienne en dehors de son territoire. Le bien nommé « Love in Paris » de Venny Sagita Catleya, ne nous informe pas seulement sur la puissance du mythe mais aussi sur le potentiel de croissance généré par l'ensemble des pays d'Asie. Avec la Chine comme locomotive, avec 35 % de croissance annuelle des investissements qui font un sévère contraste avec la baisse des investissements français.

Depuis 2005, année du premier tournage chinois en France (« Mon Voyage en France »), pas une année sans que plusieurs tournages chinois ne choisissent notre territoire, en particulier l'Île-de-France. En 2013 c'est la fiction TV produite à Hong-Kong avec un financement continental « Triumph

in the skies » qui est accueillie. Mais le plus gros tournage de l'année n'est pas chinois en 2013 mais japonais, « All Around Appraiser Q : the eyes of Mona Lisa » de Shinsuke Sato tourné pour une part essentielle au Louvre.

Le premier film américain tourné hors de studios hollywoodiens l'a été en Île-de-France il y a exactement soixante ans, en juillet 1955 à Auvers-Sur-Oise. « Lust for life » de Vincente Minnelli avait été choisi par la MGM pour affirmer un nouveau concept de production, rendu possible par l'évolution des caméras Mitchell qui, depuis la guerre étaient devenues plus mobiles, le tournage « on location » qui allait devenir un puissant argument marketing pour affirmer la prééminence du cinéma sur la télévision. Les premiers grands tournages « on location » réalisés par Minnelli (« Gigi »), Stanley Donnen (« Funny Face ») et beaucoup d'autres ont fait de Paris en particulier le décor privilégié de la comédie romantique américaine. Mais concurrence fiscale oblige, notamment de Londres qui a réussi à implanter ces dix dernières années une part importante de la production des studios, ce sont les films bénéficiant du crédit d'impôt, comme en 2013 « My old lady » d'Israel Horowitz, ou « Three days to kill » avec Kevin Costner qui sont accueillis.

Il faudrait citer en 2013 les très nombreux tournages, généralement de courte durée, en deçà du seuil du crédit d'impôt international qui, cumulés font le volume de l'activité, tournages indiens (« Yeh Jawani Hai Diwani de Ayabn Murkherji, « Waiter » de Kabir Saî, « Ishkq in Paris » de Prem Raj, russe (« Top Model » de Yannick Touarin ou même britannique (« Le week end » de Roger Mitchell, « Love Punch » de Joel Hopkins). Sans oublier, mais il ne s'agit pas d'un tournage mais d'une prestation 3D, l'activité continue du studio Mac Guff pour Universal qui en fait, et de loin, le premier bénéficiaire du crédit d'impôt international et, à nouveau, comme l'année dernière, le premier contributeur à la croissance de l'emploi en Île-de-France.

## Masse salariale de la production audiovisuelle et cinématographique

Comme on a pu le constater dans l'analyse des effectifs, les 20 plus grosses entreprises de la production audiovisuelle situées en Ile-de-France cumulent 24 % de la masse salariale du secteur. Les 100 plus grosses cumulent 62 % de la masse salariale et les 500 plus grosses cumulent 94 % de la masse salariale.

| Ile de France | | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5911A Production de films et de programmes pour la TV | Pers. | 116 668 | 131 699 | 144 235 | 153 548 | 168 878 | 185 372 | 179 308 | 187 026 | 197 715 | 210 630 | 223 056 |
| | Inter. | 283 330 | 314 761 | 323 864 | 348 523 | 376 689 | 373 867 | 358 258 | 362 243 | 427 824 | 411 707 | 423 475 |
| 5911B Production de films institutionnels et publicitaires | Pers. | 51 444 | 57 277 | 59 225 | 59 378 | 64 089 | 67 905 | 66 782 | 69 714 | 73 794 | 75 082 | 78 001 |
| | Inter. | 81 920 | 80 425 | 83 638 | 81 384 | 89 456 | 96 756 | 85 265 | 94 013 | 92 590 | 92 562 | 97 595 |
| 5911C Production de films pour le cinéma | Pers. | 71 383 | 75 951 | 82 477 | 88 276 | 90 833 | 107 889 | 108 244 | 106 079 | 108 276 | 112 469 | 114 686 |
| | Inter. | 188 834 | 205 185 | 221 911 | 217 774 | 250 101 | 256 072 | 220 743 | 249 501 | 256 789 | 244 538 | 241 546 |
| 5912Z Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV | Pers. | 133 265 | 134 593 | 140 703 | 153 871 | 165 486 | 169 834 | 172 538 | 178 333 | 184 093 | 180 762 | 185 473 |
| | Inter. | 96 088 | 99 677 | 109 251 | 110 137 | 120 336 | 129 470 | 128 110 | 129 598 | 141 406 | 139 599 | 136 515 |
| Total Ile de France | Pers. | 372 761 | 399 520 | 426 640 | 455 073 | 489 286 | 531 000 | 526 871 | 541 153 | 563 877 | 578 943 | 601 216 |
| | Inter. | 650 172 | 700 048 | 738 665 | 757 819 | 836 582 | 856 166 | 792 376 | 835 354 | 918 608 | 888 406 | 899 131 |

| Autres régions | | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5911A Production de films et de programmes pour la TV | Pers. | 7 467 | 10 700 | 12 043 | 14 413 | 15 563 | 16 935 | 16 764 | 16 317 | 16 952 | 17 413 | 18 557 |
| | Inter. | 13 282 | 13 415 | 15 673 | 17 295 | 17 817 | 19 573 | 19 996 | 22 017 | 21 774 | 26 651 | 25 467 |
| 5911B Production de films institutionnels et publicitaires | Pers. | 12 782 | 14 361 | 15 511 | 17 377 | 19 417 | 21 047 | 21 532 | 24 081 | 25 120 | 26 037 | 29 311 |
| | Inter. | 16 342 | 17 203 | 16 790 | 17 254 | 19 593 | 20 585 | 18 011 | 19 659 | 20 941 | 22 106 | 20 360 |
| 5911C Production de films pour le cinéma | Pers. | 6 115 | 7 105 | 6 885 | 6 869 | 7 549 | 7 778 | 8 095 | 9 017 | 9 425 | 9 284 | 9 393 |
| | Inter. | 9 571 | 8 180 | 10 942 | 20 956 | 13 296 | 15 778 | 12 657 | 15 487 | 15 600 | 16 490 | 20 654 |
| 5912Z Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV | Pers. | 4 494 | 4 755 | 5 239 | 5 920 | 8 144 | 10 312 | 13 556 | 15 516 | 13 039 | 10 956 | 10 377 |
| | Inter. | 4 713 | 4 758 | 5 670 | 6 578 | 6 593 | 7 312 | 7 318 | 7 996 | 9 578 | 12 571 | 18 932 |
| Total autres régions | Pers. | 30 859 | 36 921 | 39 678 | 44 579 | 50 674 | 56 071 | 59 946 | 64 932 | 64 537 | 63 690 | 67 637 |
| | Inter. | 43 908 | 43 556 | 49 076 | 62 083 | 57 299 | 63 247 | 57 982 | 65 160 | 67 894 | 77 817 | 85 413 |

Les données présentées dans les tableaux ci-dessus sont issues de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles (DNA) traitées à ce jour (16 mars 2015). Après une stabilisation du niveau de l'emploi en 2012, nous observons une croissance de 3 % de la masse salariale en 2013 (en euro courant) sur les secteurs observés en France. Cette augmentation est un peu plus forte pour les emplois permanents (+4 %) que pour les emplois intermittents (+2 %).

Entre 2012 et 2013, la masse salariale augmente de 2 % en Ile-de-France et plus fortement (+8 %) dans l'ensemble des autres régions.

Depuis 2010, la masse salariale déclarée par les entreprises des secteurs observés situées en Ile-de-France augmente en moyenne de 3,5% par an pour les emplois permanents (2 % en euro constant).

L'activité est plus cyclique pour les emplois intermittents : après une augmentation de 10 % de la masse salariale en 2011 et une baisse de 3 % en 2012, celle-ci croît très légèrement (+1 %) en 2013, soit une progression nulle en euro constant.

Sur les dix dernières années (2004-2013), le nombre de personnes ayant occupé un emploi dans ces secteurs a augmenté plus rapidement dans les emplois permanents (+ 29 %) que dans les emplois intermittents (+ 25 %). Dans le même temps, la masse salariale (en euro constant) des emplois permanents a augmenté de 31 %, et celle des emplois intermittents de 12 %.

L'évolution de la masse salariale en 2013 diffère selon les secteurs, comme l'illustre le graphique ci-dessous :

**Evolution de la masse salariale des emplois déclarés en Île-de-France**
**(trait plein : en € constant 2002 - trait pointillé : en € courant)**

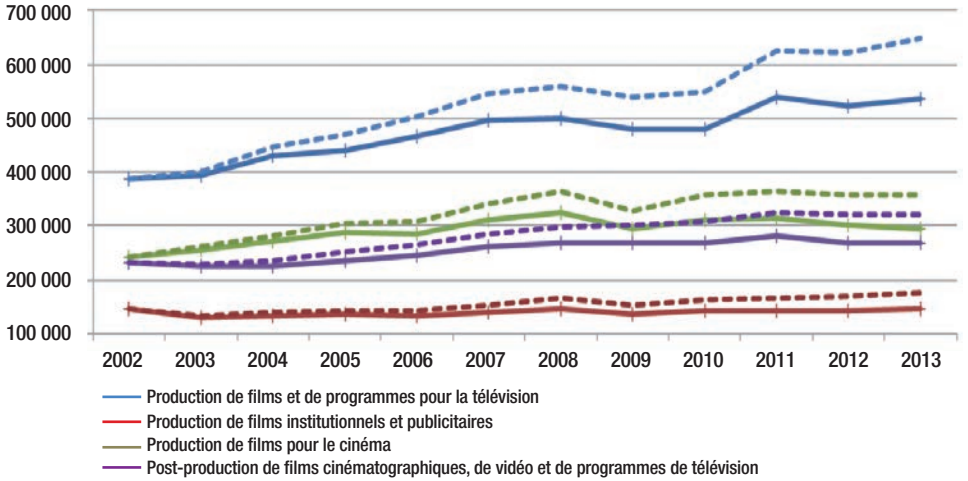


En 2013, la masse salariale augmente de 4 % dans le secteur de la production audiovisuelle et de 5 % dans le secteur de production de films institutionnels et publicitaires. Et elle évolue peu ou pas dans les deux autres secteurs.

L'évolution de la masse salariale des emplois non intermittents n'est pas la même au sein des secteurs, comme l'illustre le graphique de la page suivante.

**Evolution de la masse salariale des permanents déclarés en Ile-de-France (trait plein : en € constant 2002 - trait pointillé : en € courant)**

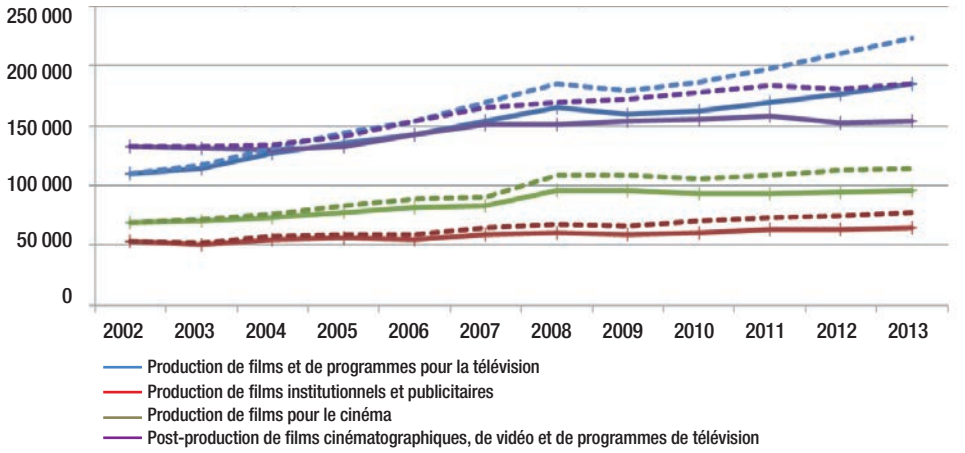


Tous les secteurs sont concernés par la croissance de la masse salariale des permanents en 2013.

Elle reste soutenue dans la production audiovisuelle (6 %) et moindre dans les autres secteurs (3 % en moyenne).

Les entreprises qui voient leurs effectifs et leur masse salariale en très forte augmentation (autour de 20 %) sont celles dont la dimension internationale est la plus remarquable. Pour la production de films pour la télévision : Shine France, Lagardère Entertainment, EuropaCorp Television, Havas Productions. Pour la production de films pour le cinéma, EuropaCorp, Ubisoft Motion Pictures, Mandarin Cinéma, Rectangle Productions. A noter que l'on voit apparaître dans cette liste, outre EuropaCorp, seule véritable mini-major non américaine à s'être imposée sur le marché international et dont la réussite s'est confirmée avec, dans la même année, deux films en tête du box-office américain : « Lucy » de Luc Besson et « Taken3 » d'Olivier Megaton, ce qu'aucune cinématographie non américaine ne sait faire à ce jour, une société qui a vocation à jouer les premiers rôles au box-office mondial, Ubisoft Pictures, filiale d'un leader mondial du jeu vidéo qui, bien que français d'origine, a généré deux fois plus de création d'emplois au Canada qu'en France, en raison de la politique volontariste de soutien au secteur des pouvoirs publics canadiens. Pour cette même raison la filiale d'Ubisoft aurait pu être créée à Montréal, dans des conditions économiques objectivement nettement meilleures que celles offertes par Paris.

Le choix final d'implanter la société à Paris tient au contexte culturel et créatif de la capitale qui demeure un atout majeur dans le domaine des industries créatives, et en premier lieu de la production cinématographique. Le secteur de la post-production est lui dans une situation très contrastée, en raison de sa restructuration en cours, notamment celle du groupe Eclair qui a absorbé au sein d'Eclair Group, Eclair laboratoires, Teletota et Devotis Corporate. Des sociétés importantes ont cessé leur activité en 2013 : Visual TV, Digital Factory, Cine Dia, Snarx FX, Deftoshoot.

Dans le même temps d'autres sociétés ont connu une remarquable croissance, grâce à la réussite remarquable de leur stratégie internationale. La première d'entre elles, déjà en croissance forte ces trois dernières années, affiche cette année une croissance de +50 %. Il s'agit d'Illumination Mac Guff qui réalise pour le compte du studio Universal des longs métrages d'animation dont le succès majeur n'est pas sans conséquences sur les plus grands studios hollywoodiens. En effet Universal, en choisissant d'implanter la production de ses films d'animation à Paris, a fait un choix gagnant qui a permis au studio centenaire de faire référence dans un domaine où il n'était jusque-là pas présent. Les trois premiers long-métrages réalisés à Paris pour le studio ont en effet connu un succès remarquable jusqu'à lui donner son film le plus rentable de toute son histoire « Despicable Me 2 » (« Moi, moche et méchant 2 ») dont le box-office mondial a atteint le milliard de dollars, alors que, sur la base de nos chiffres, son budget de fabrication n'a pas dépassé les 50 millions d'euros en France.

### Un pôle d'excellence

Dans le domaine de l'animation 3D, en raison d'un savoir-faire historique, de remarquables écoles, et de la concentration dans la Région de nombreux talents créatifs, l'Île-de-France est reconnue aujourd'hui comme un pôle d'excellence susceptible d'attirer d'autres implantations. C'est sans doute un des principaux gisements d'emplois, tous secteurs d'activité confondus, dont dispose la Région. D'autant plus que les pouvoirs publics ont enfin pris conscience de l'enjeu et relevé le défi de la concurrence internationale en ajustant les taux du crédit d'impôt international qui passera à 30 % sur les dépenses de production réalisées en France, mais seulement à compter du 1er janvier 2016. Cela dit le crédit d'impôt, même peu compétitif avec son plafond, son seuil à 1 million d'euros et une assiette étroite par rapport au crédit d'impôt britannique, à 25 %, sans seuil ni plafond et à assiette très large, incluant les salaires des stars, a malgré tout joué son rôle, même si les films relevant du crédit d'impôt, principalement en raison du seuil élevé, ne représentent qu'une part, significative, mais probablement pas dominante des dépenses étrangères réalisées en France. A ce succès majeur il faut ajouter la réussite de Mikros Image, en passe de devenir un studio 3D à part entière avec la fabrication du premier Astérix 3D « Le Domaine des dieux » dont l'impact sera plus net sur les chiffres de l'emploi 2014, ainsi que la croissance d'Euromédia France, de Fidelio Events Utram, de Technicolor, et tout particulièrement d'Ymagis devenu en moins de trois ans leader européen dans le domaine des solutions numériques pour l'exploitation.

### Des emplois intermittents, variables d'ajustement

L'évolution de la masse salariale des emplois intermittents est bien différente de celle des emplois permanents dans la mesure où les emplois intermittents jouent très clairement un rôle de variable d'ajustement et que ce sont eux qui subissent l'adaptation aux budgets, ce qui explique les courbes plates dans tous les secteurs à l'exception remarquable des films pour la télévision et dans une nettement moindre mesure de la production de films institutionnels et publicitaires. Ce rôle d'ajustement conduit des secteurs en croissance à imposer des rémunérations en baisse à leurs intermittents, comme dans la production cinématographique.

La post- production subit traditionnellement la plus forte pression sur ses rémunérations qui s'amplifie avec le statut d'intermittent, ceux qui subissent le plus la crise que subit le secteur tout entier.

**Evolution de la masse salariale des intermittents déclarés en Ile-de-France (trait plein : en € constant 2002 - trait pointillé : en € courant)**

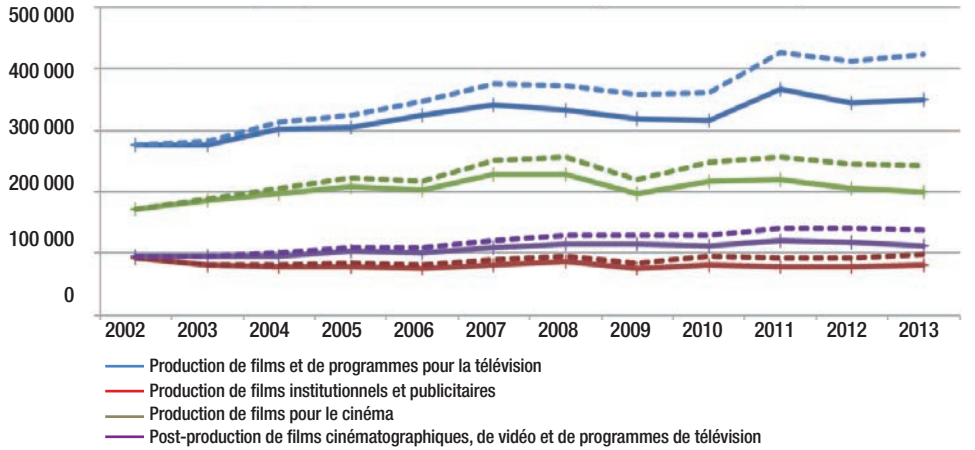


Pour les emplois intermittents les entreprises qui connaissent la plus forte croissance en 2013 sont, dans le domaine de la production cinématographique, celles qui ont produit les films à plus gros budget pendant l'année : Fidélité avec « Le Petit Nicolas », Mandarin avec « Saint-Laurent », EuropaCorp. avec, entre autres, « Lucy », Les Productions du trésor, avec quatre longs métrage dans l'année, niveau rarement atteint, même pour les majors du secteur, Splendido « Samba », Jerico « La Famille Bélier », Légende Cinéma « La French ».

Dans le domaine de la production audiovisuelle, on retrouve les plus grandes réussites du secteur, à commencer par EuropaCorp Télévision (« Le Passager », « Taxi », « No Limit ») et Gaumont Productions Télévision (« Résistances », « Hôtel de la plage »), Shine France (« The Voice », « Masterchef »), Elephant Story (« Fais pas ci, fais pas ça », « Parents mode d'emploi »), Merlin Productions (« Clem »), Calt Productions, Image et Compagnie.

On retrouve pour la croissance de l'emploi intermittent dans le secteur de la post-production les mêmes entreprises que pour l'emploi permanent, les deux étant liés sur les chantiers majeurs qu'elles mettent en oeuvre. En premier lieu Illumination Mac Guff avec une croissance également supérieure à 50 % mais aussi Mikros Image, au premier plan dans les effets visuels pour la publicité (« Evian ») pour le cinéma ( « La vie d'Adèle ») et la télévision (« Les revenants »).

# Les perspectives 2014

L'évolution de l'emploi en 2014 peut être déduite de l'évolution des cotisations dues sur l'exercice 2014 en retraite complémentaire. Toutefois, cette analyse n'apporte qu'une tendance. En effet, les cotisations dues évoluent au fur et à mesure de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles : un ajustement est fait entre les cotisations dues, c'est-à-dire appelées au cours d'un exercice, et les cotisations qui seront réellement versées.

**Evolution des cotisations dues en retraite complémentaire par région**
**(trait plein : en € constant 2002 - trait pointillé : en € courant)**

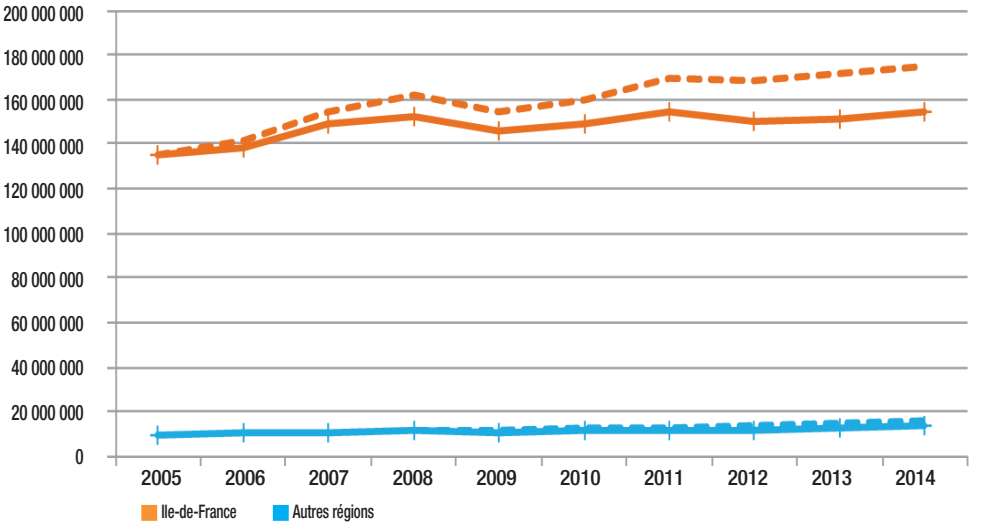

**Taux d'évolution annuelle des cotisations dues en retraite complémentaire**
**Entreprises situées en Ile de France**
**(trait plein : en € constant 2002 - trait pointillé : en € courant)**

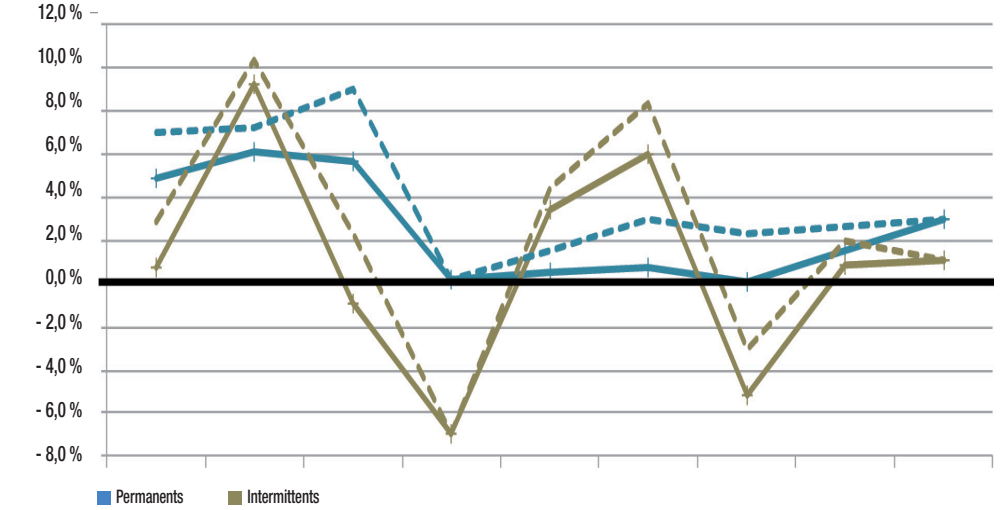


## Des productions internationales qui maintiennent la croissance

Pour les entreprises situées en Île-de-France, l'augmentation du volume d'emploi des permanents est relativement constante entre 2009 et 2012 avec un taux moyen d'évolution annuelle de 0,4% en euro constant. Ce dernier augmente de 1,5 % en 2013 et de 3 % en 2014.
Cette augmentation serait d'autant plus remarquable qu'elle se situe dans un contexte de baisse historique des investissements dans le cinéma français, avec 994,13 M€ investis soit une baisse de 20,2 % pour 258 films produits (12 de moins qu'en 2013). Encore une fois, et malgré la faible compétitivité du crédit d'impôt international, tout indique qu'en 2014 la production étrangère accueillie va faire plus que compenser la baisse des investissements dans la production française, permettant non seulement le maintien de l'activité mais la croissance effective de celle-ci. Le meilleur indicateur pour cela est l'écart entre la baisse du nombre de jours de tournage pour les films de fiction constatée par le CNC, -6,2 % et la légère augmentation des autorisations de tournage délivrées en Île-de-France, avec plus de 1 500 autorisations, les deux tiers pour Paris pour des durées de tournage très variables. Ce sont à nouveau les productions internationales accueillies, dans leur très grande diversité, qu'elles bénéficient ou pas du crédit d'impôt, qui permet de maintenir la croissance quand les facteurs récessifs nationaux sont puissants.

En ce qui concerne les emplois intermittents, l'activité est plus cyclique et après une baisse de 5% (en euro constant) en 2012, l'activité reprend 1 point en 2013 et 1 point en 2014.
En 2014, le volume d'emplois permanents croît dans tous les secteurs, excepté dans la post-production où il reste stable.

Dans la même période, le volume d'emplois intermittents lui continue de croître dans la production audiovisuelle et de manière plus importante qu'en 2013. Il continue de baisser dans la production cinématographique mais moins sensiblement qu'en 2013. Dans la post-production, le volume d'emplois intermittents baisse un peu plus significativement en 2014 qu'en 2013. Et enfin, il baisse également dans la production de films institutionnels et publicitaires.

Dans le cadre du Crédit d'Impôt International, des productions internationales majeures ont choisi l'Île-de-France en 2014. En premier lieu le plus grand succès du cinéma américain du moment « Hunger Games » dont les deux derniers opus ont été tournés en Île-de-France au Château de Voisin et à Noisy-le-Grand, dans les studios de Bry sur Marne ainsi qu'au studio Kremlin à Ivry sur Seine. Cette production majeure tournant des images pour les deux prochains longs-métrages de la franchise sous la responsabilité de John Bernard (Peninsula) comme producteur exécutif a mobilisé plus de 300 techniciens français et initié une nouvelle phase dans notre relation avec les majors très sensibles à l'évolution de la politique fiscale et qui devraient placer Paris sur le même plan que Londres dans les années qui viennent. D'autres productions américaines ont fait dans le même temps le choix de l'Île-de-France, notamment « The Moon and the sun » de Brian Mc Namara, produit par Bill Mechanic et tourné à Versailles avec Pierce Brosnan dans le rôle de Louis XIV, également quelques semaines après par un acteur japonais pour le film d'Hajimé Hashimoto « Le Château de la reine », également tourné à Versailles, mais aussi Place des Vosges et au Louvre. L'Asie dans sa grande diversité a été à nouveau très présente avec une importante production de Chine continentale « The Wine war » de Léon Laï Ming, mais aussi une production de Taiwan (« W Island » de Lin Sheng-Cheng), une autre de Hong-Kong « Vacances à Paris » de James Yuen. Le développement de la production de séries dans le monde entier a également profité à l'Île-de-France avec la série de CBS « Roseramry's baby », celle de TV Globo au Brésil « Rio Babbilonia » et la série indienne « Tere Shehar Mein ».

Cette liste non exhaustive des tournages internationaux 2014 donne une idée du potentiel de croissance de la production internationale en Île-de-France. Celle-ci devrait continuer de progresser et de compenser l'atonie des investissements français dans les années qui viennent dans un contexte d'ajustement de nos politiques fiscales à la concurrence internationale.

ILE DE FRANCE FILM commission

îledeFrance

AUDIENS

LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE
**Culture • Communication • Médias**